



Nouvelles de l'IDE n°30 Juillet 2014

EDITORIAL

DES FORMATIONS EN JUSTICE JUVÉNILE

L'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) a été fort sollicité ce printemps 2014 pour diverses formations en justice juvénile émanant de plusieurs partenaires et a reçu des mandats importants. Ainsi :

- En **Algérie**, un accord entre l'Ecole supérieure de la magistrature, UNICEF-Algérie et l'IDE débouche sur une formation de 4 modules pour un groupe de 25 professionnels comprenant des policiers, procureurs, juges, travailleurs sociaux et psychologues, qui se déroule à Alger entre mai 2014 et janvier 2015. Ces professionnels sont destinés à devenir à leur tour des formateurs.
- En **Bulgarie**, à la demande du Ministère de la justice, un accord a été signé pour un programme en trois phases : a) une analyse de la situation actuelle de la justice pour les enfants en conflit avec la loi, la compatibilité des dispositions en vigueur avec les standards internationaux et la présentation d'un rapport; b) la formation d'une trentaine de professionnels au 1er semestre 2015; et c) la mise en place de 5 tribunaux spécialisés pour les enfants (projet pilote) au 2e semestre 2015, début 2016. Ce programme est financé par le Fonds suisse de solidarité.
- En **Bulgarie** toujours, une formation pour 25 avocats qui veulent se spécialiser en droits de l'enfant (2e semestre 2014), à la demande de l'ONG **PDJS** et également avec des fonds helvétiques.
- Pour la **Tunisie**, suite à divers échanges relatifs à la mise en œuvre d'un projet visant l'amélioration du système de justice juvénile, l'IDE a organisé une formation spécifique sur les standards internationaux pour les membres du comité de pilotage de ce projet, du 2 au 6 juin 2014. Cette formation débouchera certainement sur d'autres prestations d'expertise de l'IDE en faveur de la Tunisie.

Cela amène à formuler quelques remarques générales sur la justice juvénile, qui fait face à plusieurs défis : tout d'abord le constat qu'aucun pays ne sort indemne de l'examen du Comité des droits de l'enfant sur la question de la justice juvénile; tous ne subissent pas le même genre de critiques, mais tous doivent faire de sérieux efforts pour mettre leur système de justice en

conformité avec les standards internationaux. Les principales recommandations émises envers les pays touchent :

- la mauvaise formation des juges (voire l'absence de formation)
- l'absence encore dans de nombreux pays de tribunaux spécialisés (ou leur existence seulement dans les centres urbains, la capitale...)
- la faible coordination entre les instances d'intervention (police, procureurs) et les services sociaux puis le travail très sectoriel de la justice et des services de suite (notamment les institutions). On ne considère pas toute l'intervention, de l'arrestation à la fin des mesures, comme un seul système; chacun travaille pour soi. Il faut que tous travaillent ensemble pour les enfants en conflit avec la loi.
- le recours encore trop fréquent à la privation de liberté (prison et institutions)
- la détention encore très fréquente des enfants avec les adultes
- les questions de diversion, de mesures alternatives, d'enquête sur les conditions personnelles ont progressé, mais leur application est très peu homogène
- la faiblesse de la justice par rapport à la situation des enfants victimes et témoins (enfants en contact avec la loi) sur le plan procédural, des soins et de la compensation

Il n'est donc pas étonnant que de nombreux Etats demandent de l'aide pour réformer leur système de justice juvénile, pour le spécialiser, pour le rendre compatible avec les standards internationaux et pour... l'humaniser ! L'IDE s'engage dans cette aide technique, vu son expertise particulière du domaine. L'Institut sera d'ailleurs aussi un partenaire privilégié de la **grande conférence mondiale sur la justice juvénile** convoquée par la Suisse et Terre des hommes en janvier 2015 à Genève.


Jean Zermatten

2014 est une année très riche en activités pour l'IDE. La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies, qui est son outil de travail et sa référence, fête ses 25 ans, avec son cortège d'initiatives et de manifestations, auxquelles l'IDE est souvent associé. Organisme international mais aussi ancré localement, l'IDE prépare également le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération helvétique (2015). Tant et si bien que le Séminaire international de Sion, qui constitue habituellement le canal par excellence des activités de **sensibilisation** de l'Institut et se tient chaque mois d'octobre n'aura pas lieu en 2014.

Les projets dans le domaine de la **formation de professionnels**, notamment dans le domaine de la justice juvénile dans divers pays (cf. **ci-dessus**) mais aussi de la prise en charge des enfants par l'Etat (République tchèque) ne manquent pas. En Suisse, tant les enseignants et éducateurs que la constellation des professionnels qui tournent autour de l'enfant

confronté à la justice restent visés prioritairement par les formations.

A noter que dans le cadre de l'intégration de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Droits de l'enfant de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB, partenaire de l'IDE pour plusieurs formations et projets) à l'Université de Genève en un « Centre interfacultaire en droits de l'enfant - CIDE », un certain nombre d'adaptations occupent également l'équipe de l'Institut.

Quant au  **réseau** de l'IDE, il continue de grossir et de produire des collaborations, au gré des activités.

Bonne lecture !

SENSIBILISATION

SÉMINAIRE INTERNATIONAL

Rendez-vous donc en 2015 pour la prochaine édition du **Séminaire international d'octobre** à Sion.

Les **actes du séminaire 2013** sur le tourisme sexuel impliquant des enfants peuvent désormais être commandés sur notre site Internet.

25 ANS DES DROITS DE L'ENFANT

L'anniversaire de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (20 novembre) sera fêté cette année en faisant la part belle à la « révolution silencieuse » qu'ont opérée 25 ans de droits de l'enfant. Un **colloque** sur deux jours est prévu les 20 et 21 novembre à Genève, en collaboration avec la ville du bout du lac, qui a décrété 2014 « Année de l'enfance en Ville de Genève ».

SEMAINE DES DROITS HUMAINS

Cette année, l'IDE sera partenaire de la Semaine des droits humains qui se tiendra à Genève du 7 au 10 octobre. Au programme de cette manifestation ouverte aux élèves, quatre demi-journées, le mercredi 8 et le jeudi 9 octobre, consacrées spécifiquement aux droits de l'enfant au travers des thématiques suivantes : l'enfant sujet de droits; le Protocole additionnel à la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies établissant une procédure de communication (OPIC); la discrimination des filles ainsi que le « droit à l'enfant ». A noter un moment-clé de cette événement le jeudi à 17h30, avec la participation des enfants.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

La **Geneva Summer School** est en cours à Genève avec 20 participants. Du 16 juin au 4 juillet c'est une pédagogie mixte, dominée par des rencontres avec les principaux acteurs internationaux des droits de l'enfant et des visites auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales actives dans le domaine qui est utilisée pour cette formation anglophone dispensée en collaboration avec l'Université de Genève sur le thème : « L'enfant au coeur des droits humains » (Children at the heart of human rights).

PASSAGE DE LA SUISSE DEVANT LE CDE

En tant que membre fondateur du Réseau suisse des droits de l'enfant, l'IDE joue un rôle dans le cadre du passage de la Suisse devant le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CDE).

La Suisse a déposé ses 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} rapports auprès du Comité des droits de l'enfant (CDE) en juillet 2012 et devra vraisemblablement répondre officiellement aux questions des membres du comité en janvier 2015. Dans l'intervalle, la procédure onusienne suit son cours et la pre-session, pendant laquelle la voix de la société civile peut se faire entendre, a eu lieu **le 19 juin dernier**.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant, dont l'IDE, a été entendu et a répondu aux diverses interrogations des experts, sur la base de son **rapport alternatif**.

COLLOQUE DE MAI

Le colloque international de mai « Enfants, Familles, Etat : les droits de l'enfant en péril ? » a eu lieu à l'Institut universitaire Kurt Bösch les 22 et 23 mai. Les 100 participants et 22 intervenants se sont penchés, après 25 ans de droits de l'enfant, sur la relation et le nouvel équilibre à trouver entre les trois entités concernées. L'IDE est partenaire de cette rencontre organisée à et par l'IUKB.

CSDH

Dans la **newsletter n°13 du Centre suisse de compétences pour les droits humains (CSDH)**, qui va désormais changer de forme pour traiter de moins de thèmes mais plus souvent et de façon plus approfondie, le pôle thématique « Politique de l'enfance et de la jeunesse » (IDE-IUKB) a traité des suites de la votation populaire concernant la pédophilie et de la discrimination des enfants en situation de handicap.

L'**inscription** à la **Newsletter** du CSDH est gratuite.

FORMATIONS « DANS LES MURS »

Les inscriptions pour la prochaine volée du **Master of Advanced Studies in Children's Rights**, qui sera désormais organisé par le nouveau Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE, UniGE) sont ouvertes. La formation débutera le 2 février 2015 et les inscriptions sont acceptées jusqu'au 30 septembre 2014.

Le Certificat pour les professionnels de l'éducation **Violence, gestion de classe et droits de l'enfant: stratégies d'intervention**, initialement prévu pour cet été est **reporté** à 2015 pour des raisons organisationnelles liées à la création du CIDE.

La 3^{ème} volée du certificat d'études avancées (CAS) **Enfants victimes, Enfant témoins: La Parole de l'Enfant en Justice** suit son cours avec 11 participants et se terminera au mois de décembre.

La sixième volée du **Diplôme en Protection de l'Enfant** (2012-2014) s'est terminée au mois d'avril. Les travaux des étudiants sont en cours d'évaluation et les diplômes seront remis le 10 octobre. Ce DAS sera également intégré aux offres de formation continue de l'Université de Genève et une septième volée sera lancée en 2015.

PROGRAMMES À L'ÉTRANGER

ASIE DU SUD

La situation politique et économique actuelle du Népal retarde le lancement du Certificat en droits de l'enfant pour la région de l'Asie du Sud. Cependant, l'IDE est toujours en discussion avec son partenaire local, **Creating Possibilities** afin d'organiser un module en justice juvénile, cette année encore, à Katmandu, pour des professionnels de la région.

CHINE

Le rapport d'un premier module de formation continue mis en place en partenariat avec le **China Welfare Institute** et l'Académie des sciences sociales de Shanghai (plus particulièrement l'Institute of Youth and Juvenile Studies) a été publié. Trente professionnels du domaine de la petite enfance y ont pris part. Un second module pour septembre doit encore être confirmé. Le souhait serait d'avancer à terme vers un CAS, un DAS, voire un Master.

FORMATIONS « À LA CARTE »

ALGÉRIE

Le premier module d'un programme destiné aux professionnels impliqués dans la prise en charge des enfants en danger et en conflit avec la loi **a eu lieu** à l'Ecole supérieure de la magistrature à Alger du 25 au 29 mai. Trois autres modules de cette formation de futurs formateurs sont prévus.

BULGARIE

Un programme en trois phases comprenant la formation d'une trentaine de professionnels et la création de tribunaux spécialisés pour les enfants, ainsi qu'une formation à destination de 25 avocats sont en cours. Pour plus de détails **voir ci-dessus**.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Sous l'égide du Sous-Projet PF134 développé en étroite collaboration entre l'ONG tchèque **Ceskò-britska o.p.s.**, le **Service Social International** et l'IDE, et avec l'aide de la Confédération helvétique, une délégation tchèque est venue à Sion au mois de février.

Les 6 et 7 mai ont également eu lieu **deux jours de conférence à Brno** (République tchèque), pour débattre des questions importantes des droits de l'enfant, dès lors que des décisions de protection doivent être prises.



SÉNÉGAL

Le cinquième module de la formation en justice juvénile pour les juges, procureurs, avocats, policiers, agents pénitentiaires et travailleurs sociaux lancée l'an dernier à Dakar a eu lieu du 28 avril au 2 mai à Sion, Fribourg et Genève. Il s'agit de la fin de ce programme pour futurs formateurs organisé en collaboration avec le Centre de formation judiciaire à Dakar et avec le soutien de la Confédération helvétique.



TADJIKISTAN

Une délégation de juges, procureurs et avocats tadjiks membres d'un groupe de travail interinstitutions sur la justice juvénile est venue suivre des cours sur la justice pour les enfants à l'IDE du 21 au 25 janvier 2014. Une formation sur mesure réalisée à la demande de l'UNICEF.



TUNISIE

Treize membres du comité de pilotage d'un projet mis en œuvre en Tunisie avec l'aide de l'UNICEF et avec le financement de l'Union européenne pour renforcer le système de la justice juvénile étaient en visite à l'IDE du 2 au 6 juin.



Une formation sur mesure dont l'objectif était de renforcer les capacités des participants dans les domaines de la justice spécifique aux enfants, de la coordination intersectorielle et du travail en réseau. [Ecouter des interviews de participants.](#)

RÉSEAU

GALA DE SOUTIEN

L'IDE a eu le privilège d'être le quatrième bénéficiaire de la soirée de soutien organisée par l'association « [à deux mains](#) » le 10 mai 2014 à Monthey. Un succès. Un énorme merci à tous les participants !

FONDATION SARAH OBERSON

Fidèle à ses origines, la [Fondation Sarah Oberson](#) a célébré la Journée internationale des enfants disparus le 25 mai. Lisez l'[éditorial](#) de Clara Balestra.

La prochaine [Journée de réflexion](#) de la Fondation aura lieu le mercredi 12 novembre au Casino de

Saxon, sur le thème : « Séparation des parents, disparition des enfants : après la norme juridique, le travail social. »

ASSOCIATION FONDS VEILLARD-CYBULSKI

Le forum annuel de l'[Association Fonds-Veillard Cybulski](#) a eu lieu le 8 avril 2014 à Lausanne sur le thème du « secret partagé ». Orienté sur l'échange de bonnes pratiques et la volonté d'offrir un panorama de ce qui se fait en Suisse romande en la matière, il a réuni plus d'une cinquantaine de personnes.

Le travail de réseau est apparu comme fondamental et, dans une unité stricte, pouvant comprendre plusieurs disciplines mais de personnes travaillant ensemble sur le long terme à un but précis, doit pouvoir bénéficier du partage d'informations à caractère secret concernant un enfant ou un jeune. La question de ce qu'il est nécessaire de révéler taraude tous les intervenants mais serait pourtant résolue par le consentement de l'enfant. D'où l'appel de Jean Zermatten, dans sa conclusion, à une plus grande implication de l'enfant. Lire sa [synthèse en sept points](#).

Cordialement,

L'équipe IDE :

*Jean Zermatten, Paola Riva Gapany, Michel Lachat,
Daniel Stoecklin, Andressa Curry Messer,
Evelyne Monnay, Elvira Fischer, Alexandra Prince,
Zikreta Ukic, Mieszko Marchand, Corinne Bruttin,
Viviane Michellod, Julie André, Frédéric Darbellay,
Céline Morisod, Daniel Burnat, Diana Volonakis,
Dania Marti, Manuela Berger, Lucas Imhof,
Olga Lucia Poretti, Linda Rodriguez, Ana Miràs,
Marina Stoffel, Fanny Balmer et
Stéphanie Geiser pour le RSDE,
Clara Balestra pour la Fondation Sarah Oberson*